

*Les crédits*

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Je reconnais à nouveau le ministre d'État aux Finances et à la Privatisation.

[Traduction]

**M. McDermid:** Monsieur le Président, cette contribution importante a enrichi le débat.

Mon ami, qui a quitté mais qui a pris l'initiative du débat, a signalé un certain fléchissement de l'excédent commercial au Canada. Le député a parlé d'un montant de 10 milliards. Il est d'environ 13 milliards, et il a baissé. Le député a oublié de parler de l'accroissement du commerce. Le commerce du Canada avec l'extérieur s'est considérablement accru.

Le commerce se fait évidemment dans les deux sens; nous importons aussi bien que nous exportons. Sept des dix provinces ont accusé des hausses dans les échanges avec les États-Unis depuis la signature de l'Accord de libre-échange. Le député n'en a pas soufflé mot. Je ne sais trop pourquoi, mais je suppose que ce fait ne cadrerait pas dans son argument. C'est probablement pour cela qu'il ne l'a pas mentionné.

La Colombie-Britannique, l'une des trois provinces à subir une baisse, a vu ses exportations de produits du bois baisser de façon radicale à cause du ralentissement de la construction domiciliaire aux États-Unis. Nous savons qu'il y a eu recul. Nous savons que la diminution d'environ 3 p. 100 dans le cas d'une autre province, la Saskatchewan, a rapport avec les prix des produits. Il y a eu fléchissement au Nouveau-Brunswick.

• (1350)

Dans le temps qui me reste, monsieur le Président, je voudrais parler un peu des mesures que nous prévoyons pour corriger certains de nos problèmes économiques et traiter de notre programme de relance. Le budget du 26 février me paraît répondre à la question primordiale, qui est de sortir le Canada de la récession actuelle et de le remettre sur la voie de la croissance et de la création d'emplois.

Ce budget fait cependant un choix décisif sur la façon de ramener la prospérité et de la soutenir. Le plan de relance ne vise rien de moins qu'un changement fondamental dans la culture politique du budget et des dépenses publiques, de même que dans les attitudes et le comportement des Canadiens devant l'inflation.

Oui, il faut modifier la culture et les attitudes de même que les attentes. Parce que la clé de la relance dans l'immédiat et de la croissance stable et soutenue dans les années à venir est l'établissement de conditions favorables à des taux d'intérêt faibles.

Le message nous a été transmis haut et clair lors des consultations préalables au budget, par tous les secteurs de la société. J'ai eu des rencontres avec plusieurs de ces secteurs, notamment des groupes de personnes âgées, des gens du monde des arts et des mouvements féministes. Tous les groupes que nous avons consultés en vue de la rédaction du budget nous ont fait savoir haut et clair qu'il fallait réduire les taux d'intérêt pour encourager les consommateurs à consommer, stimuler le secteur de la construction et offrir des logements à prix abordable, aider les agriculteurs en période d'incertitude et amener les entreprises à investir dans la recherche de nouveau matériel ainsi que dans la formation dont les Canadiens ont besoin pour réussir sur le marché international auquel j'ai fait allusion tout à l'heure et où fait rage une concurrence féroce.

Le programme de relance économique constitue, quant à lui, un message clair à l'intention des Canadiens. Lorsqu'il s'agit des taux d'intérêt, ce sont les forces du marché qui sont les arbitres véritables et ultimes et non les gouvernements ni la Banque du Canada. Le seul facteur économique apte à vraiment faire baisser les taux d'intérêt, c'est une baisse considérable de l'inflation et, ajouterai-je, des attentes inflationnistes des Canadiens. Voilà pourquoi le programme de relance économique se trouve à innover en fixant des objectifs réalistes à ces attentes de façon à les faire baisser.

Ce qui est tout aussi important, c'est que le programme appuie et renforce directement ces objectifs au moyen d'une discipline rigoureuse en trois points: contenir les dépenses de l'État, réduire le déficit et la dette ainsi que restreindre les hausses salariales. Une meilleure gestion financière de la part du gouvernement est un élément vital du cadre économique que le Canada doit mettre en place pour déclencher la relance et assurer sa prospérité.

Grâce à une telle gestion, les Canadiens vont croire à nouveau à la possibilité de taux d'inflation et d'intérêt réduits ainsi qu'à une nette amélioration de la productivité; la prospérité individuelle ne sera plus à la merci des dettes et des déficits gouvernementaux ni imputable à la hausse des impôts qui en découle.

Une meilleure gestion des dépenses de l'État va contribuer à motiver les Canadiens dans leur façon de penser et d'agir, de fixer les prix, d'exiger des hausses salariales et dans la façon dont ils veulent que le gouvernement use de ses ressources limitées.

C'est une telle modification des attentes et de l'attitude des Canadiens qui va entraîner les réductions les plus marquées des taux d'inflation et d'intérêt. C'est ce que l'histoire nous a appris. Dans l'établissement de notre programme de relance économique, nous avons tenu compte des importantes leçons du passé.